

2. MM. Gus Debassige, Roy Gould, Andrew Bear Robe, W. I. C. Wuttunee.

3. Rémunération: MM. Gus Debassige, \$3,850; Roy Gould, \$4,427; Andrew Bear Robe, \$4,714; W. I. C. Wuttunee, \$600.

De plus, les frais de déplacement justifiés ont été remboursés.

LES POSTES—LA LIVRAISON DU COURRIER À MONTRÉAL

Question n° 1709—M. Macquarrie:

1. Depuis le 3 février 1970, quel est le total des dépenses engagées pour l'aide surnuméraire et les gardiens retenus pour la livraison du courrier à Montréal?

2. Depuis le 3 février, combien de camions de livraison postale ont été a) achetés ou b) loués par le ministère des Postes?

3. Combien a-t-on dépensé en tout pour les articles a) et b) ci-dessus?

4. De quels particuliers ou organismes a-t-on acheté ou loué ces camions?

5. Combien de camions en tout assureraient la livraison du courrier avant le 3 février?

6. Combien de conducteurs auparavant à l'emploi de G. Lapalme Inc., ont produit une demande d'emploi depuis le 15 avril?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): 1. a) Pour les camions et les aides, \$657,204.45* (le camion, le chauffeur et son aide forment une seule unité) b) Pour les agents de sécurité, \$379,090.80** (la voiture et deux agents forme une seule unité).

* jusqu'au 4 mai 1970.

** jusqu'au 30 avril 1970.

2. a) 439; b) aucun—voir 1 a) au-dessus.

3. \$1,054,966.59.

4. Courrier M & H Inc., Moses & Duhamel, Ménard & Desmarais, G. Lapalme Inc., Service Leasing, J. L. Auclair, R. Bisson, R. Smith, J. P. Gagnon, Luneau Auto Inc.

5. Trois cent dix.

6. Au 8 mai 1970, cinq ont été employés et cinq ont produit une demande d'emploi.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS—LES REPRÉSENTANTS SIÉGEANT AU CONSEIL

Question n° 1726—M. Gleave:

Combien de représentants des provinces suivantes siègent au Conseil de la Compagnie des jeunes Canadiens a) Saskatchewan, b) Ontario, c) Québec, d) d'autres?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Compagnie des jeunes Canadiens me transmet les renseignements suivants: Le Conseil de la Compagnie des jeunes Cana-

diens se compose de neuf personnes; celles-ci demeurent dans les provinces suivantes: a) Saskatchewan, aucun; b) Ontario, 2; c) Québec, 3; d) Colombie-Britannique, 1; Alberta, 1; Manitoba, 1; Nouvelle-Écosse, 1.

[Traduction]

LE SERVICE CONSULTATIF DE LA MAIN- D'ŒUVRE

Question n° 1734—M. Nystrom:

1. Combien de personnes ont reçu de l'aide aux termes du Service consultatif de la main-d'œuvre du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, depuis l'entrée en vigueur de ce programme?

2. Combien de ces personnes ont réussi à se trouver un emploi ou du moins un emploi convenable avec l'aide de ce service?

3. A-t-on effectué une étude complémentaire sur ces personnes et, dans l'affirmative, quel pourcentage occupe encore son poste un an après l'avoir obtenu?

4. Combien a coûté ce programme au Ministère, pour chaque année écoulée depuis son entrée en vigueur?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le Service consultatif de la main-d'œuvre a pour mission d'inciter les patrons et les ouvriers d'une industrie, d'une usine ou d'une entreprise à évaluer ensemble les mesures de reclassement de la main-d'œuvre à instaurer par suite de changements économiques et technologiques. Ce Service ne fournit pas une assistance directe aux individus. Il fournit cependant une assistance indirecte aux gens qui sont touchés par des changements technologiques ou autres affectant l'entreprise où ils travaillent, en apportant un encouragement d'ordre financier aux employeurs et une assistance d'ordre technique et consultatif aux patrons et aux ouvriers, les aidant ainsi à évaluer ensemble les besoins de ces derniers et à élaborer des programmes efficaces de reclassement de la main-d'œuvre. Là où c'est nécessaire, ce Service veille à la coordination des programmes ainsi élaborés avec les programmes publics tels que les cours de formation et de recyclage, le service de présentation et le programme de mobilité de la main-d'œuvre qu'offre le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration par l'intermédiaire des Centres de main-d'œuvre du Canada. C'est ainsi que depuis la création de ce Service, 123 accords couvrant 12 associations patronales, 92 usines et 89 compagnies, 131 syndicats ouvriers, et touchant quelque 166,900 personnes, ont été conclus.

2. Sans objet. Voir la réponse n° 1.

3. Sans objet. Voir la réponse n° 1.

4. 1965-1966, \$38,838.46; 1966-1967, \$85,-859.60; 1967-1968, \$46,295; 1968-1969, \$101,-922; 1969-1970, \$66,784.